

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA FEDERATION SUISSE DE TCHOUK-BALL

LE 18 JANVIER 1981, à 10.00 h. à VERNAND, RESTAURANT DU STAND

Présidence : M. Michel Favre

Sont présents : M. Ch. Tschachtli, Vice-président

M. R. Chuard

M. Ch. Liengme

M. Ph. Perriard

Excusés : Mme H. Brandt

M. Cl. Doerfliger

Mme A. Hegyi

M. L. Hegyi

Notes : Mme M. Madliger

\* \* \*

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 28 octobre 1979
3. Rapport de caisse
4. Rapport du Président
5. Statuts de la FITB et de la FSTB
6. Règles du jeu
7. Avenir
8. Divers

\* \* \*

1. Appel

Voir la liste des présences ci-dessus. Le Président annonce la démission de M. Claude Doerfliger, caissier.

2. Procès-verbal de la séance du 28 octobre 1979

Ce procès-verbal est accepté sans modifications, avec remerciements à la rédactrice.

### 3. Rapport de caisse

Durant l'année, il n'y a pas eu d'entrées ni de sorties d'argent, si bien que le compte en banque se présente comme suit:

- au 31.12.1979 : fr. 242.35
- au 31.12.1980 : fr. 246.10

La différence représente les intérêts durant l'année.

Le compte de chèques représente une somme de fr. 50.-. Il sera conservé pour le moment pour la durée d'une année. Le nouveau caissier décidera ensuite s'il y a lieu de l'annuler ou non.

M. Chuard propose que nous nommions des vérificateurs de comptes, au sein des différents clubs, et établissons un système de rotation. Sa proposition est agréée par les membres présents.

Le Président distribue des bulletins de versements pour les clubs de Neuchâtel, Cernier et Genève, pour le paiement des cotisations. Le délai est fixé au 31 mars 1981. (rappel éventuel par le caissier pour le 30 avril 1981, dernier délai).

Le club de Genève devra s'acquitter des cotisations des années 1979 et 1980.

M. Tschachtli se propose de verser une certaine somme qui servira à financer diverses actions (organisation de stages, etc), ceci étant donné qu'il travaille bénévolement au montage des cadres. Le Président remercie vivement M. Tschachtli pour cet apport généreux.

### 4. Rapport du Président

Le Président brosse un bref tableau des activités qui se sont déroulées depuis la dernière séance d'octobre 1979.

- Déplacement à Paris, les 24, 25 et 26.11.1979.

L'équipe de Cernier a été invitée par la commune de Chevry. Il a été formé une équipe d'adultes et de jeunes.

- 26.27.1.80 - Stage de l'équipe qui s'est déplacée à Paris. Analyse des problèmes, règles et comportement, présentation des films et des photos. Plusieurs propositions ressortent de cette rencontre, qui seront reprises à la Commission d'arbitrage internationale et des statuts;
- 2.2.1980 - démonstration de TB à Neuchâtel, pour l'Association cantonale de gymnastique à Colombier;

- 19.4.80 - 2ème démonstration pour gymnastique cantonale au Locle;
- 21.4.1980 - démonstration gymnastique pour tous;
- 26.4.1980 - démonstration de TB gymnastique hommes au Locle;
- 10/11.5.80 - stage de TB pour les Sociétés de Neuchâtel et Cernier. Entraînement physique progressif, technique et tactique, théorie et film sur l'éducation physique + problèmes philosophiques du TB;
- 15/16.7.80 - démonstration de TB pour une association sociale de mères et d'enfants; Pro Juventute a versé un don de fr. 100.-;
- 18.6.80 - même démonstration pour un 2ème groupe;
- 5.8.80 - même démonstration pour la même association, mais réunissant seulement les enfants;
- 1/2.11.80 - tournoi inter-villes à la Chaux-de-Fonds, avec la participation d'une équipe de Taiwan, de Cheltenham (Angleterre), Paris (France), Cernier-Neuchâtel-Genève et le gymnase de la Chaux-de-Fonds + une équipe d'adultes et une équipe féminine.

Le Président remercie très chaleureusement M. Tschachtli, car c'est grâce à lui que ce tournoi a pu être organisé. Il a versé à fonds perdus la somme de fr. 2'000.- et a acheté des porte-clés à mettre en vente pour fr. 1'500.-.

Nos vifs remerciements vont également à Mme H. Brandt, qui a également versé à fonds perdus une somme de fr. 500.-.

Nos très sincères remerciements à M. Chuard, qui, par deux fois nous a fait des dons.

En fin de compte, les débours pour ce tournoi se sont montés à fr. 5'588.- et les entrées d'argent à fr. 5'592.-, sans toutefois compter la facture des maillots, qui se monte à fr. 2'544.15.

A noter la nette évolution du tchouk-ball, notamment l'intérêt constaté au sein des spectateurs, lors du tournoi à La Chaux-de-Fonds. Le public est sensible au spectacle et la plupart se sont déplacés pour voir jouer les Chinois. Des articles ont paru dans la presse (Feuille d'Avis et Impartial).

A relever encore que les Chinois ont maintenant une idée du tchouk-ball semblable à la nôtre et ils ont compris que l'on pouvait modifier la mentalité sportive par l'intermédiaire de ce jeu.

M. Chuard pense que le fait de former une équipe avec des jeunes et des anciens est très probant et démontre que ce sport peut se pratiquer à tous les âges.

Le club de Cernier prévoit en février une rencontre au Novelet, qui sera commentée au moyen de photos et de films.

M. Tschachtli prévoit une démonstration du TB à Bienne, dans le courant de cette année.

#### 5. Statuts de la FITB et de la FSTB

Le Président fait remarquer qu'il n'est pas possible d'étudier les statuts à cette séance. Il prie toutefois les membres de les lire et de réfléchir aux modifications à apporter. Toute idée doit être transmise au Président.

Une réunion "élargie" (avec un juriste) est fixée au samedi 28 février 1981, à 09.00 h. au Buffet de la Gare de Neuchâtel.

#### 6. Règles du jeu

Il a été décidé de procéder de la même manière pour les règles du jeu. Une deuxième assemblée sera fixée à cet effet au cours de l'année 1981. Les membres sont d'ores et déjà priés de réfléchir aux règles qu'il y aurait lieu de préciser, voire modifier (arbitrage, etc).

#### 7. Avenir

1. Séance "Statuts" (28.2.1981.
2. Séance "Règles du jeu".
3. Démonstration à Bienne .
4. Démonstration à Neuchâtel pour les professeurs des collèges de Neuchâtel et environs.
5. Organisation d'un stage de moniteurs, entraîneurs et animateurs-arbitres (automne).  
La question des assurances devra être soulevée.
6. Déplacement probable en Angleterre (cela dépend du financement et des possibilités de logements, côté anglais).
7. Rencontre au Novelet (février).

#### Lieux pour stages ou cours d'entraîneurs

M. Tschachtli informe que les environs de Bienne seraient propices à de telles rencontres, étant donné qu'il existe nombre de cabanes en campagne qui sont entourées de terrains et dont la location ne serait pas très coûteuse.

Contact devrait être pris avec les dirigeants de Macolin, ce qui provoquerait une ouverture sur la Suisse allemande. A ce propos, l'Université de Bâle est également un appui très puissant.

Les Pradières sont également citées, dans le canton de Neuchâtel.

## 8 Divers

- A la suite de la démission de M. Claude Doerfliger, caissier, le Président propose 2 personnes qui seraient d'accord d'aider le TB. Il s'agit de M. Michel Ferracani et Mme Chantal Ferracani. Madame Ferracani serait éventuellement d'accord de reprendre le poste de caissière, tandis que M. Ferracani serait pour l'instant nommé membre de la FSTB.

Ces propositions sont agréées par les membres présents.

Par la suite, il faudrait également introduire une personne de la Suisse allemande dans le Comité.

- M. Chuard demande qu'il soit établi la liste des clubs qui sont formés avec leurs responsables et leurs présidents. Il a l'intention de mettre sur pied une "coupe-défi" afin de stimuler le TB. M. Chuard offre cette coupe. Nous le remercions vivement de ce geste.
- M. Tschachtli propose d'établir un petit livret personnel qui comprendrait :
  - les règles du jeu
  - la charte
  - la liste des clubs suisses
  - les membres du Comité de la FITB
  - les membres du Comité de la FSTB
  - etc.

Il se chargerait de tirer ces livrets en offset.

M. Chuard propose d'introduire une licence pour chaque joueur, qui serait renouvelée chaque année (éventuellement vendue).

- Sur proposition de M. Chuard, les modifications éventuelles au procès-verbaux doivent être communiquées au Président dans les 30 jours qui suivent leur réception.

La séance est levée à 12.00 h.